



Vous êtes

- ▶ en recherche d'emploi ?
- ▶ en reconversion professionnelle ?
- ▶ étudiant en réorientation ?

● **LE DIPLÔME**
● **D'UNIVERSITÉ**
ADMINISTRATION
TERRITORIALE
EST FAIT POUR VOUS !

Faculté
droit, sciences
économiques
& gestion

ubs:

Université Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

PRÉSENTATION

Le Diplôme d'Université (DU) s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, **désirant reprendre des études et se réorienter dans le domaine de l'administration territoriale.**

Rattachée à la Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion sur le campus de Tohannic à Vannes, cette formation comprenant des enseignements théoriques complété par un stage de 3 mois vous permettra de devenir rapidement employable en mairie ou dans tout autre établissement public.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Les partenariats avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan (CDG 56) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) permettent l'intervention de professionnels pour la moitié des enseignements.

Le stage de 3 mois offre une immersion en milieu professionnel facilitant l'acquisition des savoir-être et savoir-faire attendus par l'environnement professionnel.

LE PLUS DE LA FORMATION

Le DU « Administration Territoriale » permet la préparation aux concours de la fonction publique.

POURSUITES D'ÉTUDES

Reprise possible d'un cursus en Licence Droit à la Faculté DSEG, poursuite éventuelle en Licences professionnelles « Métiers de l'administration territoriale » des Universités de Rennes 2, Angers, Bordeaux, Rouen, Toulouse...

DÉBOUCHÉS

Après le DU « Administration Territoriale » :

- *près de 90% des diplômés ont intégré les collectivités territoriales en qualité de contractuels,*
- *65% ont été nommés depuis sur des postes pérennes de l'administration territoriale ou ont réussi les concours,*
- *17% ont poursuivi leurs études en Droit ou licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale ».*

CONDITION D'ADMISSION

POUR CANDIDATER

RDV sur le site internet de la Faculté : www-facultedseg.univ-ubs.fr

1 Étape d'admissibilité

Les postulants doivent compléter un dossier sur la plateforme e-candidature :

<https://candidatures.univ-ubs.fr/candidaturesv2/#!accueilView>

Ce dossier doit comporter une lettre de motivation, un CV et une copie de l'ensemble des diplômes.

2 Étape d'admission

Les postulants retenus, après étude de leur dossier, sont invités à un entretien avec les enseignants responsables de la formation.



FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 2 200 €.

Les droits d'inscription à l'UBS sont de 170 € pour l'année (rentrée 2021).

Vous pouvez contacter le service de formation professionnelle pour vous accompagner dans votre démarche de financement.

sfpa.dseg@listes.univ-ubs.fr

Cette formation peut être financée par la Région Bretagne,
pour cela RDV sur :

www.bretagne.bzh/actions/formation/acces-emploi

PLUS D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information,
vous pouvez envoyer un mail à Monsieur Jean-Christophe AUGER,
responsable de la formation :

jean-christophe.auger@orange.fr

Le secrétariat de la formation est également disponible :

dseg.eg.sec@listes.univ-ubs.fr

Plus d'information sur le site :

www.ubs.fr

et sur les pages www.facultedseg.univ-ubs.fr